

Information Communale sur les Risques majeurs à LANGAN (D.I.C.R.I.M.)

Mot du maire :

Dans un souci d'information et de prévention et conformément à la réglementation en vigueur, la commune de LANGAN vous présente son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce guide se veut être un outil de sensibilisation, simple, concis et pratique, destiné à mieux vous informer sur les risques naturels et technologiques auxquels pourrait être exposée la commune, leurs conséquences ainsi que la conduite à tenir en cas de danger avéré.

En cohérence avec ce DICRIM, la commune de LANGAN a également élaboré son Plan Communal de Sauvegarde : le PCS. Son objectif est la mise en sécurité des personnes et des biens ainsi que le soutien au secours en cas de risques majeurs. Alors, lisez le DICRIM attentivement et conservez-le à portée de main en cas de déclenchement d'une alerte. Bien informé, chacun sera en mesure de se préparer, de façon responsable et citoyenne, aux risques majeurs.

A quels risques sommes-nous exposés à LANGAN Ce qu'il faut savoir et les bons réflexes à adopter.

A quels risques majeurs sommes-nous exposés à LANGAN?

Des risques naturels : tempête, canicule, neige, grand froid, séisme, pandémie, rupture de digue.

Des risques technologiques : Transports de Matières Dangereuses (TMD), radioactivité.



L'ALERTE : comment la reconnaître ?

L'alerte est la diffusion d'un signal destiné à prévenir la population de l'imminence ou de la survenue d'un danger. En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'État et des Maires. Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens de communication :

- **Cloche** de l'église: début de l'alerte : signal intensif et répété,
- Messages diffusés par un **véhicule équipé d'un mégaphone**
- **Alertes** à domicile le cas échéant suivant plan d'alerte
- **Médias** : Radio locale (France Bleu Armorique 103.1 FM), télévision régionale, presse...

De manière générale

Ce qu'il faut faire....		et ne pas faire.....	
	Se mettre à l'abri : que ce soit chez vous ou dans le premier bâtiment que vous rencontrez, vous devez vous réfugier et vous isoler au maximum du danger.	Ne pas aller chercher les enfants à l'école : les enseignants sont formés pour gérer ce type de situation (PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité). Vous vous mettriez en danger et vos enfants également.	
	Fermer tout : en vous confinant et en sécurisant fenêtres, portes et autres accès vers l'extérieur, vous serez plus en sécurité.	Ne pas téléphoner : afin de ne pas encombrer les lignes dont les services de secours ont besoin.	
	S'informer : écouter la radio ou la télévision.	Ne pas rester dans un véhicule Quitter l'abri sans consignes des autorités. Ne pas allumer de flamme.	

Kit de sûreté à avoir chez soi

Radio à piles
Lampe de poche

Nourriture et eau
Couvertures, vêtements

Médicaments
Papiers personnels

Matériel de confinement (ruban adhésif, tissus pour colmater le bas des portes...), arrêter la VMC.

LES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

La commune est potentiellement menacée par des risques météorologiques qui ne lui sont pas spécifiques : chutes de neige, verglas, grand froid, tempête, orage, canicule, tornade etc.

Les alertes météo sont en général diffusées par tous les médias classiques (radio, TV, presse,...). Le site de météo France (www.meteo.fr) est très régulièrement actualisé et diffuse en cas de besoin des bulletins d'alerte. Une information générale est disponible sur les services télématiques et téléphoniques de Météo-France :

Téléphone : 0 892 68 02 35

Niveau d'alerte	Conseils
Rouge 	Vigilance absolue : des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus : tenez-vous régulièrement informé.
Orange 	Soyez très vigilant : des phénomènes dangereux sont annoncés ; tenez-vous informé et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics
Jaune 	Soyez attentifs : si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont annoncés. Tenez-vous régulièrement informé de la situation.
Vert 	Pas de vigilance particulière



LA TEMPÊTE

L'ensemble du département est exposé aux risques de tempête. A l'intérieur des terres, on utilise usuellement le terme de tempête lorsque le seuil de 90 km/h est franchi lors de rafales.

LES BONS GESTES / LES BONS RÉFLEXES

Avant la tempête :

- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture des bâtiments,
- Rentrer les objets susceptibles d'être emportés par le vent,
- Rentrer les animaux et le matériel,
- Se mettre à l'abri,
- Éviter les parcs arborés.

Pendant la tempête :

- S'informer du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias,
- Éviter tout déplacement à l'extérieur et surtout dans les zones boisées,
- Suivre les consignes de sauvegarde.

Après la tempête :

- Couper les arbres ou branches qui menacent de s'abattre,



LA CANICULE

La canicule exceptionnelle de l'été 2003 a entraîné une surmortalité en France. Les personnes les plus vulnérables sont les nourrissons, les personnes âgées et les personnes souffrant de pathologies chroniques. En mairie, nous devons constituer un fichier nominatif de vigilance de personnes sensibles et isolées. Les personnes qui le souhaitent, peuvent venir se signaler (dossier confidentiel). Un réseau local de professionnels peut intervenir en cas de risque.

LES BONS GESTES / LES BONS RÉFLEXES

Avant la Canicule :

- Faire en sorte que votre habitation soit équipée de volets ou de stores,
- Vérifier que votre réfrigérateur fonctionne correctement, Bouteilles d'eau à proximité,
- Repérer les lieux ouverts au public (Église, ..etc.).

Pendant la canicule :

- Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil,
- Maintenir les fenêtres fermées en journée,
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit,
- Se mouiller le corps plusieurs fois par jour, boire régulièrement de l'eau,
- Ne jamais laisser un enfant ou un animal dans une voiture au soleil.

LE GRAND FROID

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. Difficile à détecter dès le début, l'hypothermie touche d'abord les plus fragiles : personnes âgées sous traitement médical, nourrissons etc. Les premiers symptômes sont une prononciation saccadée, une diminution de la coordination des membres (difficulté à marcher).

LES BONS GESTES / LES BONS RÉFLEXES

- Éviter les expositions prolongées au froid et au vent,
- S'habiller chaudement avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau,
- Se couvrir la tête et les mains ; ne pas garder de vêtements humides,
- Se chauffer chaudement
- S'alimenter convenablement et prendre des boissons chaudes (éviter l'alcool),
- Vérifier le bon fonctionnement du système de chauffage,
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, appeler le SAMU social : 115.

L'ACCIDENT de TRANSPORT de MATIERES DANGEREUSES

Le risque transport de matières dangereuses sur la commune est consécutif à un accident se produisant par voies routières. Il peut donc, à priori, survenir en plusieurs lieux de la commune. Les produits concernés peuvent être inflammables, toxiques, explosifs ou corrosifs et générer l'un des événements suivants ou plusieurs d'entre eux : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique dans l'air, pollution des eaux et des sols.

LES BONS GESTES / LES BONS RÉFLEXES

- **Si vous êtes témoin de l'accident** : Ne vous approchez pas et donnez l'alerte au pompiers (18 ou 112 depuis un portable) et gendarmerie (17), en précisant le lieu, le moyen de transport (camion), Informer la mairie,
- Se conformer aux consignes de secours qui recommandent soit de se mettre à l'abri, soit de quitter la zone dangereuse (éloignement au moins à 300m),
- Si vous êtes chez vous, fermer tout (fenêtres, gaz et électricité, et ventilation)
- Si le nuage toxique se dirige vers vous, et si vous ne trouvez pas de bâtiment à proximité, éloignez-vous selon un axe perpendiculaire au vent,
- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux,
- S'informer du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias



Risque d'explosion



Gaz ou liquide inflammable



Gaz comprimé liquéfié ou dissous sous pression



Solide inflammable



Liquide ou solide à inflammation spontanée



Comburant ou Peroxydes Organique



Liquide ou solide présentant des émanations de gaz inflammable au contact de l'eau



Matière ou gaz toxique



Matière infectée ou putrescible



Matière ou Gaz corrosif



Matière radioactive



Matière ou Objet présentant des dangers divers



LE RISQUE SISMIQUE

Le Département d'Ille-et-Vilaine est classé en zone faible.

LES BONS GESTES / LES BONS RÉFLEXES

Pendant le séisme :

- Au moment de la secousse : prendre garde aux chutes d'objets,
- Dans la rue, s'éloigner des constructions,
- A l'intérieur de chez vous, s'abriter sous une table ou dans un local réduit.

Après le séisme :

- Écouter la radio ou les médias pour suivre les consignes d'urgence,
- Couper les réseaux : eau, gaz et l'électricité,
- Évacuer l'immeuble ou votre maison, si un risque d'effondrement est avéré,
- Évaluer les dégâts et les dangers.



LE RISQUE INFECTIEUX et LA PANDEMIE

On parle de risque infectieux, lorsque l'on évoque une contamination à grande échelle dans la population humaine

Parmi ces risques, celui de la pandémie fait l'objet d'un plan national qui est décliné au niveau communal.

LES BONS GESTES / LES BONS RÉFLEXES

- Se laver les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution hydro-alcoolique pendant au moins 30 secondes,
- En cas de symptômes décrits par les autorités, contacter son médecin traitant,
- En cas de contagion, porter un masque afin de ne pas contaminer son entourage,
- Si une vaccination s'avère nécessaire, vous serez informé par le centre de vaccination correspondant à votre domicile.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : **18** ou **112**

Gendarmerie : **17**

SAMU : **15**

Urgences (depuis téléphone portable) : **112**

ERDF (dépannage): **0 810 333 035**

SAMU social : **115**

Eau (dépannage): **02 99 69 57 00**

Centre Antipoison : **02 99 59 22 22**

Météo France : **www.meteo.fr**

Mairie de **LANGAN**, 12 rue de Romillé, 35850 **LANGAN**

Tél : 02 99 23 22 63 ; Fax : 02 99 23 29 59

Préfecture d'Ille-et-Vilaine ; 3 avenue de la préfecture – 35026 Rennes cedex 9

Tél : 0821 80 30 35 ; Fax : 02 99 02 10 15

France Bleu Armorique : 103.1 FM

France Inter : 93,5 FM

TV Rennes